

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Marché public de prestations intellectuelles inférieur à 90 000 € HT

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Communauté de Communes du Pays des Sources
408, rue Georges Latapie – 60490 RESSONS SUR MATZ
Tél. : 03 44 43 09 57 – fax : 03 44 43 05 48

Type de procédure :

Marché passé selon une procédure adaptée en application selon les dispositions des articles R2123-1 à R2123-7 du Code de la commande publique.

Objet du marché :

Mission de maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien des voiries communales du Pays des Sources 2024-2025-2026

Lieu d'exécution :

Communes de la Communauté de Communes du Pays des Sources (48 communes)

Durée du marché :

Le marché est passé pour une durée de 3 ans et 8 mois à compter de la date de notification.

Allotissement du marché :

Sans objet

Décomposition en tranches :

Sans objet

Conditions relatives au marché :

Les variantes ne sont pas acceptées.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pourcentage de pondération :

- 1) Prix (60 %)
- 2) Qualité du mémoire technique (40 %)

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Celles fixées aux articles R2143-3, R2143-5 à R2143-16 du Code de la commande publique et dans le dossier de consultation.

Modalités de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable exclusivement sur le site : <https://www.marches-securises.fr>

Demande de renseignements administratifs et techniques :

Merci de poser vos questions uniquement via la plate-forme sécurisée <https://www.marches-securises.fr>

Adresse où doivent être transmises les offres :

Le marché étant supérieur à 40 000 € HT, seules les offres déposées sur la plate-forme sécurisée <https://www.marches-securises.fr> seront acceptées.

Date limite de réception des offres :

Vendredi 24 février 2023 à 12h00

Date de mise en ligne :

20 janvier 2023 (marches-securises.fr), 24 janvier 2023 (site de la collectivité)